



Meilleure pérennité des entreprises créées en 2010 dans l'industrie que dans la construction

Le secteur régional de l'industrie et de la construction compte près de 31 200 entreprises début 2015. Au cours du premier semestre 2010, 900 entreprises ont été créées. Cinq ans après leur création, 62 % d'entre elles sont toujours en activité. Des moyens financiers initiaux plus élevés et un profil de créateurs particulier – âge, situation professionnelle antérieure – favorisent la solidité des jeunes entreprises industrielles. En cinq ans, l'emploi dégagé par les entreprises créées en 2010 dans le secteur s'est tassé. En effet, le développement des effectifs employés dans les entreprises pérennes n'a pas compensé les suppressions d'emploi suite aux cessations d'activité.

Odile Thirion, Benoît Leseur, Insee

Au premier semestre 2010, près de 900 entreprises, hors auto-entreprises, ont été créées dans l'industrie et la construction en Bourgogne-Franche-Comté : elles représentent le quart des créations de l'économie marchande non agricole de la région, une proportion comparable à la moyenne de France de province. La majeure partie de ces créations, sept sur dix, relève de la construction. Dans l'industrie, les moyens de production nécessaires au lancement d'une entreprise, plus importants, limitent en effet le nombre de créations et les nouveaux projets s'orientent essentiellement vers l'industrie manufacturière : fabrication d'aliments et de produits métalliques, en bois ou divers.

Meilleure pérennité dans l'industrie

Comme toutes les jeunes entreprises, celles de l'industrie et de la construction rencontrent des difficultés dans les premières années de leur existence. Toutefois, leur résistance est meilleure dans l'industrie. Ainsi, dans la région, 69 % des entreprises créées dans l'industrie au 1^{er} semestre 2010 sont toujours actives cinq ans après, contre 59 % pour celles de la construction (figure 1). Pour autant, ces dernières sont plus robustes qu'en moyenne en France de province où 54 % passent le cap des cinq ans.

Dans l'industrie, si le taux de pérennité à cinq ans est comparable à celui de la France de province, les entreprises régionales sont plus fragiles au cours de leurs trois premières années d'existence. Ainsi, 76 % étaient encore actives au bout de 3 ans contre 81 % en moyenne de province. En revanche, une fois le cap des trois ans passé, elles font montre d'une plus grande solidité.

1 Sept entreprises industrielles sur dix sont encore actives après cinq ans

Taux de survie à 5 ans des entreprises créées au premier semestre 2010 (en %)

Secteur	Bourgogne-Franche-Comté		Province
	Nombre d'entreprises	Taux de survie	Taux de survie
Industrie	266	69	68
Construction	626	59	54
Industrie-Construction	892	62	58
Ensemble des secteurs	3547	60	60

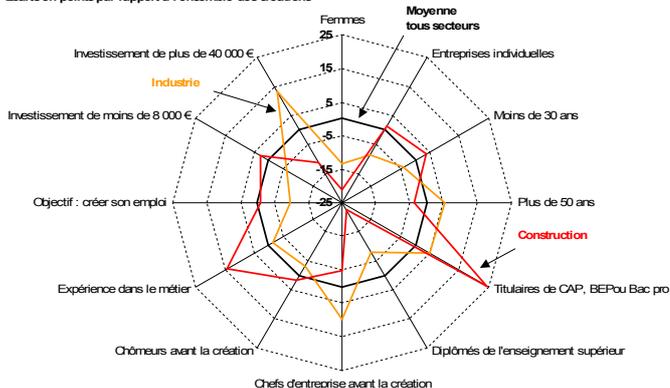
Source : Insee, Enquête Sine 2010 (Interrogations 2010 et 2015)

Davantage d'expérience pour les créateurs dans l'industrie

Le profil des créateurs dans l'industrie et les conditions de la création apparaissent comme des éléments déterminants dans l'avenir des entreprises. En effet, leur situation professionnelle antérieure favorise les chances de pérennité de leur entreprise. Ainsi, 33 % sont d'anciens indépendants, soit dix points de plus que pour l'ensemble des créations (figure 2). Dans la construction, en revanche, ces nouveaux entrepreneurs sont, pour 41 % d'entre eux, d'anciens salariés et n'ont pas toujours toute l'expérience requise pour diriger une entreprise. Ils sont aussi plus jeunes : 23 % ont moins de 30 ans, alors que, dans l'industrie, ils sont plus souvent âgés de 50 ans ou plus et possèdent de ce fait une qualification acquise tout au long de leur parcours professionnel. L'investissement financier mobilisé au démarrage du projet, gage de la pérennité des entreprises, est plus élevé dans l'industrie : il dépasse 40 000 € dans 38 % des cas contre 13 % dans la construction et 23 % pour l'ensemble des créations d'entreprises.

2 Profils de créateurs différents entre industrie et construction

Ecart en points par rapport à l'ensemble des créations



Note de lecture : 65 % des créateurs dans la Construction sont titulaires du CAP-BEP ou Bac Pro, contre 40 % dans l'ensemble des secteurs, l'écart de points est donc égal à + 25
Source : Insee, Enquête Sine 2010 (Interrogation 2015)

Des créateurs plus souvent titulaires d'un diplôme professionnel

Les créateurs de l'industrie et de la construction présentent toutefois des points communs non partagés par les autres secteurs d'activité. En raison des métiers techniques exercés, ces créateurs détiennent davantage un diplôme professionnel. Ainsi, 64 % sont titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un baccalauréat technico-professionnel dans la construction ; ils sont 45 % dans ce cas dans l'industrie contre 40 % tous secteurs d'activité confondus. En revanche, ils sont moins diplômés de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, reflet de secteurs d'activité très sexués et investis par les hommes, peu de femmes y créent leur entreprise : elles sont 16 % dans l'industrie et 8 % dans la construction (29 % pour l'ensemble des créations).

De la même façon, le statut juridique adopté par ces jeunes entreprises les rassemble. Elles optent davantage pour la forme sociétaire, statut plus favorable à la pérennité que celui de l'entreprise individuelle. De par la nature de l'activité qu'elles exercent, leur taille et leur inscription au répertoire des métiers, elles prennent fréquemment le statut d'entreprises artisanales.

L'emploi dans la construction résiste mieux dans la région

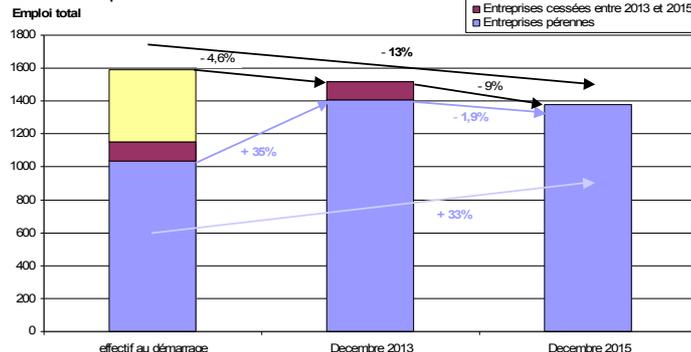
À leur création au 1^{er} semestre 2010, les entreprises de l'industrie et de la construction généraient 1 600 emplois. Cinq ans après, il n'en subsiste que 1 380, soit une baisse de 13 %, moins marquée dans la région qu'en moyenne en France de province (- 17 %) (figure 3).

Cette baisse des effectifs est due aux cessations d'activité et aux suppressions d'emploi qui en résultent, que ne compensent pas la hausse des effectifs employés dans les entreprises pérennes (33 %). Le dynamisme de ces dernières est porté par les entreprises de la construction, dont les effectifs progressent de 49 % en cinq ans. Malgré ces embauches, l'emploi issu des entreprises créées en

2010 s'est contracté. Il baisse de 18 % dans la construction, mais résiste mieux que l'ensemble du secteur en France de province (- 25 %). En revanche, il diminue de 6 % dans l'industrie, alors qu'il progresse de 0,8 % au niveau national.

3 L'emploi baisse continuellement durant les cinq ans d'activité

Evolution de l'emploi entre la création et décembre 2015



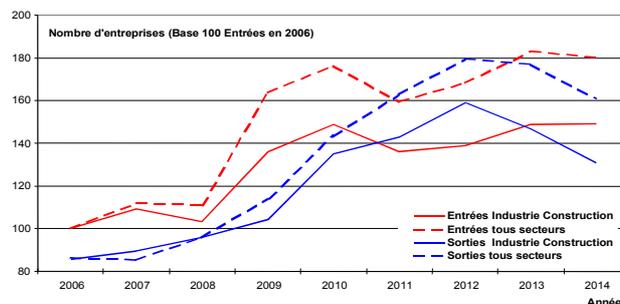
Champ : Entreprises du champ Sine actives en septembre 2010
Source : Insee, Enquête Sine 2010 (Interrogations 2010, 2013 et 2015)

Recul des défaillances d'entreprises

Les entreprises créées en 2010 et subsistant cinq ans après leur naissance alimentent le stock des 31 200 entreprises actives (auto-entrepreneurs compris) de l'industrie et de la construction au début de 2015. Les créations d'entreprises dites « classiques » participent ainsi au renouvellement du tissu productif. D'autres mouvements interviennent chaque année : création d'auto-entreprises, reprises, cessations et cessions, mais aussi transferts d'établissements à l'intérieur ou hors du département. La crise de 2008 a cependant durement touché ces secteurs entraînant de nombreuses cessations d'entreprises. Depuis 2012, ses effets se sont atténués et les défaillances d'entreprises ont reculé, tandis que les entrées se sont stabilisées. Le solde des entrées et sorties d'entreprises est ainsi redevenu positif (figure 4).

4 Baisse des sorties depuis 2012, faible dynamisme des entrées

Entrées et sorties du répertoire Sirene



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

Méthodologie

L'étude de la survie des entreprises créées au premier semestre 2010 est réalisée à partir du **système d'information sur les nouvelles entreprises** (Sine). Ces dernières ont été enquêtées à trois reprises, à la fin des années 2010, 2013 et 2015. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des entreprises qui ont vécu plus d'un mois dans l'ensemble des activités économiques marchandes, hors activités agricoles et auto-entreprises. Est considérée comme une création d'entreprise, la mise en œuvre de nouveaux moyens de production : créations pures, réactivations d'entreprise après une interruption de plus d'un an et reprises d'entreprise sans continuité entre la situation du cédant et celle du reprenneur, en termes d'activité et de localisation.



Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Chantal Prenel

Crédit photo :
Laurent Cheviet

ISSN : 2497-451X
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Lèbre P-S., Leseur B., Brion D., En Bourgogne-Franche-Comté, six entreprises sur dix passent le cap des cinq ans, *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 24, octobre 2017.
- Adrover S., Vivas É., Une pérennité des entreprises supérieure à la moyenne dans l'industrie et plus faible dans la construction, *Insee Flash Franche-Comté* n° 15, octobre 2015.
- Béziau J., Bignon N., Les entreprises créées en 2010 plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise, *Insee Première* n° 1639, mars 2017.